« Les plans d'intendance sont les plans cadastraux des paroisses établis par Louis Bertier de Sauvigny, intendant de la Généralité de Paris de 1777 à 1789 pour établir une meilleure répartition de la taille (impôt direct d'Ancien Régime).

Ils permettent de connaître le territoire et l’habitat, souvent avec une grande précision.

Le détail de la topographie des lieux habités, les anciennes routes et les principales cultures y figurent. Les plans établis entre 1777 et 1789 couvrent une partie des régions actuelles d’Île-de-France, de Picardie et de Bourgogne. Toute la Seine-et-Marne est concernée.

Documents uniques, de grand format (en moyenne 100 x 60 cm) et aquarellés, ils présentent aussi un grand intérêt esthétique grâce à la qualité des dessins et la fraîcheur des couleurs. » extrait de la "Présentation du fonds numérisé des Archives départementales de Seine-et-Marne".

**Le plan d'intendance de la paroisse de FONTAINE** (FOURCHES est un hameau) est daté et signé dans le procès-verbal d'arpentage qui figure sous forme de tableau, en haut, à gauche du relevé cadastral.

*"Le présent plan et arpentage fait en vertu de l'ordonnance de Monseigneur l'intendant de la généralité de Paris en date du 10 septembre 1787 lequel je certifie sincère et véritable et conforme à notre procès verbal du 6 avril 1789". DEVERT*

        Cliquer sur : [PLAN](http://archives-en-ligne.seine-et-marne.fr/mdr/index.php/docnumViewer/calculHierarchieDocNum/511177/1876:1877:1497:17194:511177/800/1280)  pour le voir